

Chers adhérents bonjour,

Nous restons encore avec beaucoup d'interrogations pour le passage au numérique des circuits itinérants. Toutefois, nous tenions à communiquer sur les travaux en cours afin de vous rassurer sur le fait que nous sommes tous sur le pont, mobilisés plus que jamais, et ce en plus de nos responsabilités dans nos structures respectives.

✘ Tout d'abord, nous avons largement communiqué auprès des élus (parlementaires, Présidents de collectivités locales ou territoriales) afin qu'ils maintiennent une pression légitime sur le CNC. Cela porte ses fruits ; beaucoup d'interventions relatives à notre problématique ont régulièrement lieu dans de nombreuses réunions professionnelles.

✘ Ensuite, il nous apparaît très important de vous informer, qu'à nos yeux, le risque majeur est moins le soutien financier et réglementaire du CNC et des collectivités (qui semble sinon acquis, au moins très bien engagé) que le très mauvais planning qui s'ouvre à nous : Le matériel le plus adéquat ne sera sans doute pas disponible en nombre suffisant avant la pénurie de copies argentiques.

✘ Enfin, nous allons solliciter le CNC pour mobiliser des crédits sur un poste de chargé de mission qui pourrait accompagner à l'échelon national les circuits itinérants sur les aspects techniques et administratifs, permettant ainsi au CNC et aux collectivités de traiter les dossiers de subventions CINENUM dans les meilleures conditions possibles.

NOS DERNIERES REUNIONS

Les 17—18 et 19 Janvier derniers, une délégation de plusieurs administrateurs s'est rendue à Paris pour enchaîner diverses réunions dont nous vous dressons, ci-dessous, un rapide compte rendu.

17 Janvier Rendez-vous à la FNCF (Fédération Nationale des Cinémas Français) Y participaient :

ANCI : Eric Raguét, Michel Schotte, Marlène Perraud, Christine Le Hue, Anne Lidove, François-Noël Pavie.

FNCF : Jean Labé, Richard Patry, Thierry Tabareau, Francis Fourneau, Stéphane Landfried, Erwan Escoubet.

Cette réunion a permis de rappeler l'appartenance des itinérants à l'exploitation professionnelle et leur importance dans l'aménagement du territoire en matière d'accès à la culture cinématographique. Nous avons tous convenu que pour le passage au numérique, la solution d'un «petit» projecteur 2K était l'idéal. En l'absence de ce type de matériel pour le moment, nous avons réaffirmé la possibilité d'obtenir une dérogation nous autorisant à utiliser un projecteur de type 1,9K. La FNCF ne souhaite pas que l'on aille vers cette dérogation car elle craint un cinéma à deux vitesses en termes de qualité, ce à quoi nous opposons la qualité des tests que nous avons faits avec le premier prototype DOREMI en été 2011. Un groupe de travail ANCI/FNCF s'est constitué pour rencontrer l'ensemble des fournisseurs et leur demander de réfléchir à la fabrication d'un projecteur 2K transportable. Nous restons donc dans l'attente de leurs propositions. Une réunion aura lieu dans ce sens à la mi-février.

18 Janvier Réunion avec Lionel Bertinet, Directeur Adjoint au CNC, en charge du numérique. Y participaient pour l'ANCI : Eric Raguét, Michel Schotte, Marlène Perraud, Rafael Maestro, Vincent Kopf, Julien Poujade.

Au cours de cette réunion, nous avons étudié les critères d'éligibilité pour le financement du matériel et nous avons demandé à ce que, comme les salles de cinéma traditionnelles, les circuits itinérants bénéficient d'une aide publique couvrant 90% des investissements. Le CNC rendra ses arbitrages dès que nous aurons une idée plus précise du coût réel des équipements. Un dossier CINENUM spécifique sera établi pour les itinérants. L'aide publique pourra regrouper les aides du CNC et des collectivités territoriales. Attention, nous serons soumis à la règle européenne des MINIMIS qui plafonne les aides publiques pour la numérisation à 200.000,00 euros sur 3 ans. En tout état de cause, il demeure nécessaire que chaque circuit itinérant anticipe sa capacité à mobiliser des fonds auprès des collectivités territoriales et également à assumer financièrement et à minima, 10% de l'investissement par projecteur

19 Janvier Réunion avec Lionel Bertinet et Bertrand Eveno, Président de la commission Art et Essai du CNC.

Y participaient de l'ANCI : Eric Raguét, Marlène Perraud, Rafael Maestro, Christine Le Hue, Anne Lidove.

Monsieur Eveno est chargé de définir les nouvelles missions de l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma) à l'ère du numérique. Au cours de cette réunion, nous avons insisté sur l'importance du rôle de l'ADRC dans l'accompagnement des circuits itinérants durant la période de transition 35mm/numérique. Monsieur Eveno a convenu que l'ADRC devra s'engager sur le tirage de copies 35mm (Diversité des titres, nombre de copies etc...) pour que nous puissions assurer dans les meilleures conditions possibles une continuité de programmation. Nous risquons de traverser une phase critique en matière de programmation avec une réduction sévère des copies 35mm. Il sera peut-être utile de nous regrouper sur des programmations communes qui déclencheront le tirage de copies spécifiques pour les itinérants.